

## UN LOCAL POUR L'ASSOCIATION

L'A.M.O.I. va relancer les élus de l'agglomération. L'absence de local constitue un très grand handicap pour la conservation du patrimoine industriel de l'agglomération. Il arrive en effet que des donateurs nous proposent des archives ou des machines. Faute de lieu de stockage convenable, nous sommes obligés de refuser ou, au mieux, quand c'est possible, de les conserver chez des membres de l'association, dans des conditions malgré tout non satisfaisantes pour les intéressés. Des témoins de l'activité industrielle continuent ainsi de disparaître pour toujours. C'est très grave. Il faut faire quelque chose. Il faut un local pour le patrimoine. Il faut que les élus en prennent conscience.

## NOS ACQUISITIONS

L'association envisage d'acquérir à un prix raisonnable une collection de 64 cartes postales et 10 plaques de verre photographiques auprès d'un collectionneur de Laigneville qui a l'intention de s'en séparer. Ces documents anciens représentent la vie quotidienne à Montataire (usines, fêtes, etc.) D'autre part, un Beauvaisien nous a légué à son décès son atelier de mécanique. Des membres de l'association vont se rendre sur place pour prendre des photos et tourner un film. Puis nous étudierons la possibilité d'accepter le legs. Nous avons de sérieux problèmes de stockage. Ils sont un obstacle à l'enrichissement des collections que nous constituons pour l'écomusée. Dernièrement nous avons dû laisser filer une machine pour cette raison. Nous espérons en revanche pouvoir récupérer une scie à ruban qu'un Amiénois nous propose aujourd'hui.

## L'ETUDE DE POTENTIALITE EN ROUTE

L'étude de potentialité d'un écomusée dans le bassin creillois démarre. Le comité technique dans lequel nous figurons avec notamment les représentants de la Communauté de l'agglomération creilloise, du conseil régional et de la direction régionale des affaires culturelles a choisi le 7 mai parmi les trois soumissionnaires, le cabinet Mérimée pour mener à bien ce travail qui a pour but de déterminer si oui et sous quelle forme peut être envisagé l'aménagement d'un équipement culturel ayant pour but de valoriser le patrimoine ouvrier et industriel du bassin creillois.

Jean-Marie DERROY

Mai 2003

**PENSEZ A REGLER VOTRE ADHESION, MERCI !**